



Les présidents

À Monsieur le Ministre d'État,
Ministre de la Transition Écologique et Solidaire
et à
Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé

Le 28 juin 2019 à Paris

Objet : projet de 4ème Plan National Santé Environnement / actions santé biodiversité

Monsieur le Ministre d'État, Madame la Ministre,

Nous tenons à saluer la mise au point d'un quatrième plan national santé environnement (PNSE4), et le lancement depuis mai dernier de groupes de travail permettant une large concertation. Toutefois, nous attirons votre attention sur un manque important : les liens entre santé et biodiversité, et l'ambiguïté sur les modalités d'intégration d'actions fortes en ce domaine.

Pourtant, la France est engagée à l'échelle internationale autour du concept « un monde, une santé » (qui promeut une approche intégrée et unifiée de la santé publique, animale et environnementale aux échelles locale, nationale et planétaire). Cette démarche d'engagement s'appuie en particulier sur :

- la résolution XVIII/14 de la 12^{ème} conférence des parties (octobre 2014) de la Convention pour la diversité biologique (tendant à « *promouvoir au niveau national une coopération entre services et établissements en charge de la biodiversité et de la santé humaine* ») ;
- les récentes déclarations suite au rapport global de l'IPBES (qui rappelle notamment que « *la nature conditionne tous les aspects de la santé humaine* ») ;
- le 3ème Plan National Santé Environnement avait inclus des actions spécifiques, essentiellement sous forme de recherches, études et revues systématiques ;
- ainsi que le Plan Biodiversité (actions 27 sur la surveillance écotoxicologique des écosystèmes, 28 sur les travaux de recherche et 29 sur la limitation des produits biocides).

Au sein du Groupe Santé Environnement (GSE), avait été mis en place un groupe de travail dédié (GT1, « santé biodiversité ») visant à répondre à ces enjeux.

Au vu de ces travaux depuis cinq ans, et des enjeux majeurs de santé publique comme la lutte contre l'antibiorésistance, il est urgent et impératif de passer à l'action, quel que soit le véhicule cadre envisagé : Plan National Santé Environnement, Plan antibiorésistance, Plan National Biodiversité, etc.

Nous proposons de cibler cinq axes majeurs :

- **zéro biocides**, ou la maîtrise de l'usage des biocides, afin de réduire drastiquement la prévalence de l'antibiorésistance, dans la directe application d'ailleurs du rapport « Carlet » de 2015, « *tous ensemble, sauvons les antibiotiques* » ;

- **des territoires bons pour la santé, bons pour la biodiversité**, en intégrant dans les programmes territoriaux de santé environnement à généraliser et soutenir, des indicateurs et des actions de respect et préservation des milieux naturels afin de garantir et améliorer la santé des habitants ;
- **un chèque bio-local**, pour aider les plus démunis à accéder à une alimentation de qualité, issue de productions agricoles sans pesticides et locale ;
- **une gestion sereine des crises zoonoses**, fondée sur des dispositifs d'analyses scientifiques et des concertations larges entre les acteurs concernés, notamment au sein de l'État, de la santé humaine, de la santé animale et de la biodiversité ;
- **la valorisation du concept de santé des écosystèmes**, des facteurs influençant celle-ci, ainsi que leurs conséquences sur la santé humaine. Nous soutenons la réalisation d'une étude sur la santé des écosystèmes et des facteurs influençant cette dernière. Celle-ci doit intégrer notamment les conséquences du changement climatique et une approche écotoxicologique. Ces aspects doivent être renforcés par une politique d'éducation à la biodiversité et à la compréhension des services écosystémiques, tenant compte des rôles positifs de ces derniers sur la santé humaine et animale, aux niveaux national et local. L'un d'un vecteur d'une telle stratégie d'éducation à la biodiversité pourrait être les services civils de santé.

Ces propositions se fondent sur les recherches et études menées par exemple par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), ou l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES), et sur les réflexions et contributions du GT1 précité, qui a d'ailleurs transmis à vos services un ensemble de propositions pour le futur PNSE4.

Il est d'ailleurs essentiel de **prévoir la poursuite des travaux de ce GT1**, autour du suivi des actions qui seront lancées et des recherches à poursuivre au sein du PNSE4 ou du Plan National Biodiversité. Ce GT, qui a pu regrouper l'ensemble des acteurs du PNSE3 (Etat, collectivités, associations et communauté scientifique) dans une approche partenariale a proposé une feuille de route pour le PNSE4 dès l'été 2018. Nous souhaitons donc également que ce travail soit valorisé dans la cadre des travaux de préfiguration du PNSE4. En outre, ce GT pourrait suivre les actions conduites sur le sujet santé et biodiversité et porter cette thématique dans les différents plans cités ci-dessus en lien direct avec leurs pilotes (comme le comité interministériel de lutte contre l'antibiorésistance).

Enfin, une plus étroite association du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et de ses services nous semble indispensable pour le pilotage optimal et la réussite du futur PNSE4.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous présenter et détailler ces propositions, ainsi qu'à celle de vos services. Nous envisageons de les soumettre dès la prochaine réunion du GSE (le 9 juillet prochain), faute de trouver dans les groupes de travail actuellement mis en place un cadre adapté.

En vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'État, Madame la Ministre, nos plus sincères salutations.

Pierre Souvet
Président de l'Association
Santé Environnement France

Bernard Chevassus-au-Louis
Président de l'Association
Humanité et Biodiversité



Michel Dubromel
Président de l'Association
France Nature Environnement


